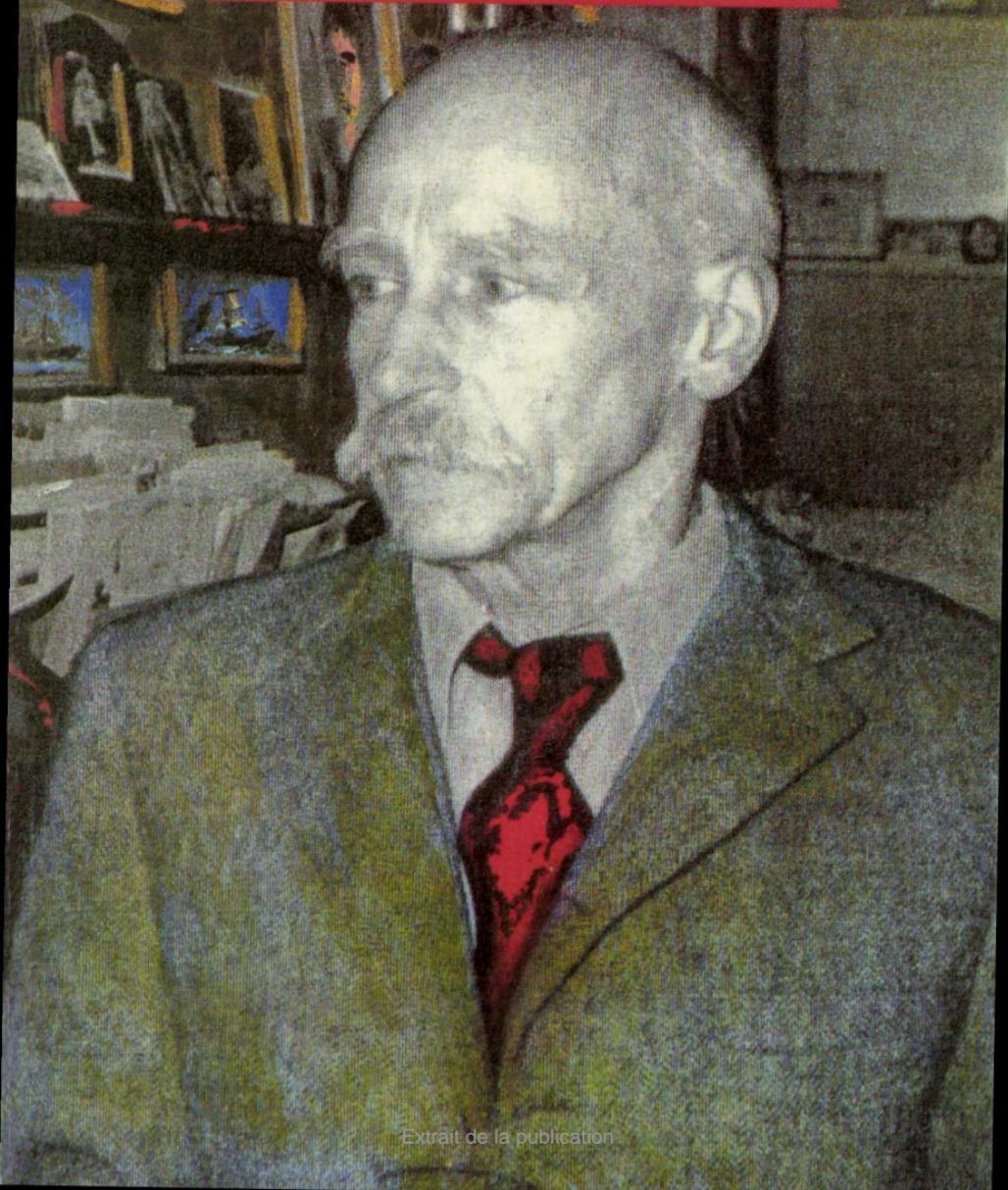


JACQUES PERRET

Comme Baptiste...

LE DILETTANTE



Extrait de la publication

Jacques Perret

Comme Baptiste...

ou

Les tranquillisants à travers les âges

Suivi de

BONJOUR, MONSIEUR PERRET !

par Pierre Assouline

le dilettante

19, rue Racine

Paris 6^e

Couverture : Anne-Marie Adda

© Le Dilettante, 1993

ISBN 978-2-84263-600-5

Le xylochoc

Le genre dit « à travers les âges » est fort séduisant, mais ne sachant pas très bien où commencent les âges, il me faudra commencer dans l'arbitraire ou l'obscurité. J'entends bien qu'il s'agit des âges de l'homme et, en l'occurrence, de l'homme justiciable de médications tranquillisantes ; mais cela me donne encore, au premier chapitre, un parcours de quelques millions de millénaires et, comme on dit en jargon sportif, ce n'est pas bien ma distance. Comme son nom l'indique, l'homme préhistorique n'a pas d'histoires et quand on n'a pas d'histoires,

on n'a pas besoin de tranquillisants. Si nos pères hominiens n'avaient pas été d'une tranquillité profonde, naturelle et parfaite, cela se saurait. Ainsi l'homme est-il entré dans l'histoire le jour où il commença d'en chercher ou d'en faire. Le redressement vertical n'aurait donc pas suffi à nous flatter du nom d'homme si, du même coup, nous n'étions pas passés de la tranquillité à l'inquiétude.

Tel est le point de vue de ceux qui honorent dans l'infusoire le fondateur de leur famille et proposent l'amibe en aïeul commun de Brigitte Bardot et du pandit Nehru. Or, l'amibe étant réputée flegmatique et l'infusoire insoucieux, il devenait tentant de mesurer le progrès des êtres vivants à leur degré de nervosité. Or, l'homme de demain n'ayant plus d'autre souci que de n'en plus avoir, son retour à la gélatine originelle est

à envisager. C'est une perspective que je réproouve. Au demeurant, je suis prêt à parier qu'il est des amibes anxieuses autant que d'infusoires inquiets et que l'état nerveux précède le système.

Comme il n'est pas question d'étudier ici la tranquillisation des éponges et des moules, ni même l'apaisement des anthropoïdes, nous allons commencer notre étude par les cro-magnards. Choisir ici le cro-magnard plutôt que le sinanthrope ou le néanderthalien, c'est m'avouer plus sensible aux contrariétés d'un compatriote qu'aux angoisses d'un étranger. Attitude peu scientifique, je le reconnais. La pathologie émotive de Cro-Magnon est mal connue et partant la thérapeutique y afférente. Il est permis de prêter aux sociétés cavernicoles des mœurs placides pour peu qu'elles eussent participé encore de la sérénité adamique ; mais

croions plutôt que la pomme était croquée depuis longtemps car il ne semble pas que ces vieux garçons eussent été en état d'innocence avec les ours et mammouths ; au surplus, la floraison des peintures rupestres doit suffire à dénoncer l'influence du serpent, vu que le diable est artiste. Nous sommes donc fondés à dire que la cro-magnarde avait ses nerfs et que l'homme était parfois sur les dents ; et cela, quoi que nous puissions préjuger de la nature lymphatique de ces polisseurs de pierre sagement accroupis des semaines entières pour aiguiser un silex qui ne valait tout de même pas le couteau que nous achetons en deux minutes. Le temps se raccourcit à mesure qu'il passe, hélas ! et chaque âge a ses impatiences car l'homme est né impatient. C'est pour dire que, dans les environs de Lascaux, il n'était pas tellement rare de rencontrer des gens

excités, instables, agacés, ombrageux ou simplement pressés.

Les rentrées bredouilles, les insécurités du glaciaire, les tourments esthétiques du peintre en fresque, les promiscuités de la grotte, les obsessions du tabou, l'humiliation d'appartenir à une société primitive, l'obscur héritage des complexes tertiaires, le surmenage intellectuel d'un psychisme à l'état naissant et contrarié par les soubresauts de l'instinct décadent, tout cela provoquait des troubles caractériels que l'ordre domestique et social avait intérêt à éliminer. On suppose que les techniques de l'envoûtement, jointes à l'art des bouillons sédatifs, ont pu contribuer au soulagement des maniaques et à la paix des foyers comme à l'aplanissement des querelles de générations, mais sur ces remèdes nous sommes peu renseignés.

En revanche, il paraît certain que le traitement à coups de bâton derrière les oreilles était administré dans tous les cas où nous prescrivons aujourd'hui des tranquillisants d'un genre plus nettement pharmaceutique. Si la posologie de ce remède à percussion n'est pas venue à notre connaissance, nous croyons savoir que son principe calmant était emprunté à la végétation locale ; certaines essences comme l'araucarioxylon ou le picéapityoxylon, dont les noms sonnent déjà comme spécialités de laboratoire, fournissaient au praticien un excellent matériau sans parler du matraxylon, bois médicamenteux s'il en fut, et qui, sous la forme rondin du pliocène et gourdin du pléistocène, a laissé de nombreux échantillons fossiles encore utilisables. Nous verrons par la suite que cette médication, aujourd'hui abandonnée par le corps médical, est toujours

employée avec succès dans les cas urgents,
sous le nom de xylochoc, par certains empiriques marrons.

Les musicaux

Les références de ce médicament sont très anciennes. Les premières expériences furent tentées par Orphée au moyen d'une lyre, non qu'il apaisât sa clientèle anxieuse à coups de lyre sur la nuque, mais d'un pincement judicieux des cordes. Le succès fut impressionnant s'il est vrai qu'on vit pleurer des lions. Sans doute la sécrétion lacrymale n'est-elle pas un symptôme constant de la tranquillité puisqu'on pleure aussi bien d'un tas de choses ; mais le passage de l'anxiété au calme ou de la révolte à l'apaisement se traduit volontiers par le phéno-

mène appelé torrent de larmes et si bien décrit par Chateaubriand en maints ouvrages qui font toujours autorité. N'empêche que le résultat obtenu sur les fauves ne prouve pas encore que des lions en pleurs soient délivrés des tourments de la férocité. Nous savons, hélas ! que la férocité tranquille est de la pire espèce et que le tigre pleurnichard est sujet à caution.

Les mêmes témoins nous assurent que les rochers, traités à la même lyre, s'attendrissaient. Nous en concluons aujourd'hui à une erreur de posologie. Le maître forçait la dose. En faisant mollir le roc, principe incontesté du calme, Orphée introduisait dans la nature plus de désordre que de paix, alors qu'en jouant de sa lyre à l'envers, il eût couru la chance d'inculquer aux hommes la tranquillité du granit.

De toute manière, Orphée est mort, ses

intentions thérapeutiques n'ont pas été éclaircies et les divers testaments que lui prêtent les poètes sont apocryphes. Ainsi avons-nous dû réinventer la musique, en toute modestie, sans renoncer pour autant à croire qu'elle adoucit les mœurs. Elle y parvient dans certains cas, en effet. Les exemples sont nombreux d'individus ou de sociétés ayant trouvé dans la musique une rémission plus ou moins durable de leurs inquiétudes et agitations. Certes, on connaît de furieux mélomanes et d'insupportables virtuoses, mais il n'est pas de tranquillisant dont l'abus n'entraîne accident. Trop de musiques sont délivrées sans ordonnance.

Des études cliniques, en revanche, nous ont révélé dans quelles mesures et circonstances le Bach ou le Toselli pouvait résorber les humeurs noires, de même que les

aviculteurs ont pu établir l'effet stimulant de Ravel sur l'ovulation des pondeuses, et que les chefs de rayon préfèrent Scotto à Honegger pour susciter la psychose d'emplètes au sein de la clientèle. Pour ce qui est des tranquillisants musicaux, leur codex n'est pas encore au point mais nous savons déjà que leurs effets peuvent aller du sédatif au dormitif et même, avec les spécialités grégoriennes, atteindre aux sublimes apaisements. Toutefois, gardons-nous bien de confondre l'homme en paix avec l'homme tranquille et l'homme tranquille avec l'abruti.

Cela dit, les indications de la musique sont si nombreuses qu'on la prendrait facilement pour panacée. Tout le monde sait, par exemple, que la flûte est diurétique, les cymbales astringentes et le basson carminatif. Il tombe sous le sens que *Sambre-et-*

Meuse, contre-indiqué dans les cas de pacifisme aigu, est une préparation tonique et stimulante favorable à la coagulation en colonne par trois et que, hier encore, un air de clairon voltigeant sur la campagne était reçu dans toute la France comme un tranquillisant national.

De la musique concrète nous ne voulons rien préjuger tant qu'elle n'aura pas quitté le domaine étroit de l'art pour s'engager dans le médical. Peut-être alors la verrons-nous découvrir que le bruit de la scie à métaux sur fond de trolébus est secourable à certains agités selon le postulat du *similia similibus*, mais l'heure n'est plus aux querelles d'école. Nous redoutons tous en effet que la consommation musicale ininterrompue et incohérente ne devienne un danger public. D'ores et déjà il apparaît nettement que la musique, dans sa diffusion

mélímélothérapique, ne puisse être considérée comme un véritable adjuvant de la tranquillité universelle.

Les carcéraires

L'homme est né tranquille et l'inquiétude lui est venue de son prochain. C'est le prochain qui lui tape sur les nerfs, lui tourmente le cœur et lui pèse sur l'estomac. S'il n'y avait pas de prochain, la vie serait un lac sans ride. C'est pourquoi un si grand nombre de tranquillisants furent élaborés pour abolir ou neutraliser la cause apparente et présumée accidentelle de nos inquiétudes. La tranquillité s'obtient alors par le traitement du perturbateur au profit du perturbé. Ces traitements n'ont guère varié au cours des siècles. Parmi les plus

efficaces, on cite volontiers les oubliettes, après le poison qui vaudrait à lui seul un chapitre.

On voit tout de suite que le tranquillisant opère ici pour le compte d'autrui. Ce n'est pas le sujet qui prend la dose mais l'objet. Si le patient, une fois le perturbateur jeté dans son cul-de-basse-fosse, remonte s'asseoir dans le cercle de famille en déclarant qu'il vient de prendre un tranquillisant, il s'exprime d'une manière incorrecte. Si, en revanche, ayant jugé qu'il était à soi-même objet de ses ennuis, il se jette *proprio motu* dans le trou, on ne lui reprochera pas de dire alors qu'il a pris un tranquillisant. Mais le cas est rare. Compte tenu des vicissitudes de l'existence, la règle veut que le propriétaire de l'oubliette n'en soit pas l'occupant. Il peut arriver, notez-le, que le précipité connaisse, du même coup, une

NOTE DE L'ÉDITEUR

Comme Baptiste... ou Les tranquillisants à travers les âges — illustré en couleurs par Beuville — a été publié pour la première fois dans les années 50 par Hubert Baille, éditeur, pour les Laboratoires Dausse. Chacun de ces textes, était adressé tous les mois au corps médical afin de promouvoir un médicament, Olympax, « sédatif équilibrant » censé combattre « énervement, anxiété, agitation interne, irritabilité et hyperémotivité occasionnelles. Tous les incidents névropathiques liés à un épisode de la vie organique, tel que puberté, ménopause, présénescence, etc., ou à des troubles somatiques ».